



Montréal, le 20 septembre 2006

Un automne rempli de défis

L'été trop court est déjà derrière nous, mais c'est la tête pleine de souvenirs que nous rentrons au travail.

On se souviendra que, le 7 juin 2006, dans un @Négo, le Comité de négociation annonçait « Mission accomplie ». La haute direction d'Hydro-Québec et le Syndicat des spécialistes et professionnels d'Hydro-Québec étant satisfaits de l'entente de principe, un nouveau contrat de travail venait d'être signé. Est-ce à dire que notre travail est terminé ? Eh bien non... il ne fait que commencer! Les deux parties signataires sont liées par contrat, elles doivent maintenant en faire le suivi.

Notre devoir de représentation est déjà commencé, l'été fut bien rempli. L'application d'une nouvelle convention ne se fait pas à coups de baguette magique, nous avons rencontré à plusieurs reprises la direction pour l'application des nouvelles règles de notre convention de travail. À titre d'exemple, nous sommes en attente d'Hydro-Québec pour connaître la date du versement d'une première tranche du montant de 13 millions \$ relatif au report de l'implantation du plan d'évaluation des emplois. Nous vous tiendrons au courant des développements sous peu.

Dès le départ, nous avons signifié à l'employeur que nous voulions une négociation non traditionnelle, parce que nos besoins étaient différents, nous voulions innover. Ce contrat de travail, nous l'avons négocié ensemble et c'est ensemble que nous réussirons à établir et maintenir le respect de nos conditions de travail acquises en négociation. Messieurs **Thierry Vandal**, président-directeur général, **Maurice Charlebois**, vice-président exécutif Ressources humaines et services partagés, **Michel Martinez** directeur principal – Ressources humaines, **Michel Lefebvre**, directeur Conditions et Relations de travail ainsi que **Guy Caron**, coordonnateur et conseiller principal Relations de travail ont signé notre convention collective, il n'y a donc aucune raison d'être timide en invoquant notre contrat de travail.

Les conventions collectives seront imprimées incessamment et la distribution débutera au mois d'octobre.

Nous allons maintenant poursuivre nos efforts pour compléter notre structure syndicale et rapprocher le syndicat des membres, par la communication. Nous sommes à compléter le comblement des postes vacants au sein des comités syndicaux suivants :

- Santé et sécurité (paritaire);
- Formation et développement des compétences professionnelles (paritaire);
- Gestion des invalidités (paritaire);
- Griefs;
- Plan d'évaluation des emplois;
- Avantages sociaux;
- Dotation.

Les comités débuteront leurs travaux progressivement durant l'automne 2006.

En ce qui concerne le volet communication avec les membres, nous travaillons actuellement sur les trois axes suivants :

- Inclure une présentation du dossier d'équité salariale et du plan d'évaluation des emplois lors de la tournée d'assemblée générale annuelle de cet automne;
- mandater le comité d'information pour mettre en place un plan de communication (Site WEB, journaux, publications, présentations, etc.);
- former les directeurs syndicaux sur la convention collective lors du Conseil exécutif provincial qui doit avoir lieu en février 2007.

Bien d'autres actions syndicales se poursuivront ou s'intensifieront, notamment en ce qui concerne la défense de nos griefs et des postes visés par notre accréditation syndicale, le suivi des postes temporaires et des assignations temporaires, l'utilisation des ressources externes, etc....

Comme vous le voyez, il y a beaucoup de travail mais c'est avec motivation et un enthousiasme renouvelé que nous nous y attaquons.

A titre de président, je suis très fier de représenter, avec tous les membres de la structure syndicale, les spécialistes et professionnels d'Hydro-Québec. Je suis convaincu plus que jamais que nous devons, dans nos rapports avec l'employeur, poursuivre dans la voie de l'innovation. Il doit en être de même pour la gestion, peut-être sera-t-il innovateur d'accepter et de respecter le nouveau contrat de travail... Mais j'en suis persuadé ce sera très rentable pour notre entreprise en pleine expansion et très motivant pour les défis à venir. À nous, tous ensemble, de poursuivre dans cette voie. C'est pourquoi nous vous attendons lors de la tournée d'assemblées générales de cet automne afin de démontrer, encore une fois, à notre employeur que nous sommes déterminés et solidaires.

Les membres de la structure syndicale du Syndicat des Spécialistes et Professionnels d'Hydro-Québec vous souhaitent une bonne rentrée!

Benoît Bouchard,
président